

REGLEMENT DU TOURNOI DOUBLE SENIORS  
HOMME/DAME/MIXTE du 08/01/2010 à Bain de Bretagne

No autorisation : en cours

- 1- le tournoi se déroulera en application des règles de la FFBA
- 2- tout joueur participant devra présenter sa licence en règle le jour du tournoi. En cas d'absence de licence, le joueur devra compléter une déclaration sur l'honneur.
- 3- le tournoi se disputera en poules de 3 ou 4 avec 2 sortants par poule, puis en tableau final dans chaque catégorie.
- 4- les matchs seront disputés en auto-arbitrage.
- 5- les volants sont fournis par le club organisateur à partir des finales (B700 bad.fr), à raison de 3 volants maximum par match.
- 6- Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge arbitre.
- 7- Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
- 8- Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les arbitres et les juges-arbitres et les coaches.
- 9- les joueurs auront le droit à 3 minutes de préparation à partir du moment où leur match a été annoncé.
- 10- Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBA est exigée sur les terrains.
- 11- Tout joueur désirant s'absenter quelle qu'en soit la raison et quelle qu'en soit la durée, doit avoir l'accord du juge-arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 12- Le temps de repos entre deux matchs est de 20 mn minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- 13- Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté let au service où il pourra être rejoué 1 fois. Pendant l'échange, ce sera considéré comme une faute et le point ne sera pas rejoué.
- 14- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.
- 15- Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 mn d'avance sur l'heure.
- 16- Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
- 17- Les décisions des juges-arbitres sont sans appel.
- 18- Le Comité d'Organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, en accord avec le juge –arbitre.
- 19- Il est interdit de fumer dans la salle du collège chêne vert.
- 20- Le présent règlement sera affiché dans la salle.
- 21- Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Le Comité d'Organisation  
Badminton Club Bain de Bretagne